



Éditorial

Le rendez-vous du 26 mars approche à très grands pas et l'on peut d'ores et déjà saluer l'équipe organisatrice du Colloque Libertés et Handicaps (dont je ne fais pas partie, ce qui garantit « presque » ma neutralité...) qui a fait preuve dans son travail d'au moins deux qualités fondamentales : l'intuition et l'audace.

L'intuition car on ne pouvait rêver meilleur contexte, meilleure illustration, que la vague émancipatrice qui enfièvre actuellement les pays du Maghreb pour rappeler la place unique qu'occupent les libertés dans le cœur et l'esprit des hommes quels que soient leur culture, leur couleur ou ... leur état physique.

L'audace aussi, car il en faut pour rapprocher deux termes qui s'opposent par définition et forment un couple aussi complexe et harmonieux que l'essence et les allumettes ! Le handicap, c'est l'empêchement, la liberté, c'est le possible : il faut donc une fée pleine de patience et de doigté pour présider aux destinées de ces deux tourtereaux...

Cette fée, c'est peut-être bien nous, citoyens, acteurs associatifs, français de tous les jours. Certes nous savons qu'une grande loi, depuis février 2005, propose un arsenal inédit de mesures pour, en principe, ouvrir progressivement et complètement la société aux personnes en situation de handicap. Mais si l'on peut croire -ou essayer de croire- à l'efficacité d'un tel outil pour identifier et réduire les obstacles visibles, matériels, financiers, techniques ou légaux qui sont autant d'entraves à l'exercice des libertés et de la pleine citoyenneté, on doit aussi savoir que cela ne suffira pas. Nombre d'obstacles, en effet, sont invisibles, intangibles, immatériels : craintes, préjugés, méconnaissance et confusion sont autant de difficultés qui trouvent leur siège dans le cerveau des gens et non sur le terrain. Le progrès des mentalités, pourtant, a été réel ces dernières années, mais il s'est concentré sur les formes de handicap dont l'image était la moins difficile à populariser, laissant de côté des déficiences plus anxiogènes et moins télégéniques. Sur

ces sujets, le travail de « rattrapage » s'avère considérable.

Enfin, il reste à évoquer une forme d'empêchement encore plus ténue et insaisissable : celle qui existe chez les personnes handicapées elles-mêmes et dans leur entourage. Comment en serait-il autrement ? Dans une société où tant de choses restent impossibles, inadaptées ou mal conçues, il faut, pour ne pas vivre en état de colère ou de frustration permanent, savoir prendre son mal en patience. Sous couvert d'être raisonnable, on bride, petit à petit, son imaginaire en fonction des possibles, puisqu'on sait combien, dans les faits, il sera dur de travailler, de s'éduquer, de se loger, de voyager, de sortir ou d'aimer...

On le voit, l'accès aux libertés est un combat ardu car il doit se mener sur plusieurs fronts, à l'assaut de barrières visibles (les villes et les campagnes inaccessibles, l'école mal préparée à ses missions, les services aux personnes déficients, l'insuffisance criante de places dans les établissements etc !) mais aussi de murailles invisibles et mentales. Sur ces dernières, les politiques publiques n'ont qu'un impact limité et ce sont les actions individuelles, les initiatives citoyennes, la combativité des familles, le militantisme des associations, les prises de parole répétées et la pédagogie qui pourront faire la différence.

Ce constat souligne toute l'importance des manifestations comme le colloque du 26 mars : plus elles seront nombreuses, fédératrices et de qualité, plus les esprits et la société s'ouvriront.

Jusqu'au moment, rêvons un peu, où les termes s'inverseront et on pourra parler, enfin, de personnes en situation de liberté...

Paul Samanos

Journaliste et tétraplégique, Paul Samanos est également l'auteur du livre humoristique Fauteuils en état de siège. Il interviendra lors du colloque «Libertés et Handicaps» du 26 mars 2011.

Le comité de pilotage du colloque Libertés et Handicaps



Les membres du comité de pilotage nous expliquent les raisons de leur engagement dans la conception et l'organisation du colloque.



Marie-Odile et François BESNIER

La raison essentielle est notre sympathie pour toute l'équipe, mais c'est sans doute un peu court. Plus sérieusement maintenant :

Membres de **Prader-Willi France** (François, président, Marie-Odile, membre du CA), association appartenant à l'Alliance Maladies Rares, parents d'une jeune femme handicapée, nous souhaitons, à travers des débats comme celui-ci, contribuer à faire évoluer le regard de la société sur les personnes en situation de handicap, quel qu'il soit. Respecter et accepter leurs différences, se battre avec eux pour qu'ils puissent mener une vie pleine et riche à laquelle tout être humain a droit, c'est ce pourquoi nous avons rejoint ce collectif.

Dr Yvette GAUTIER-COIFFARD

En tant que pédiatre, ayant dirigé le **CAMSP** (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) de Saint-Sébastien-sur-Loire pendant 25 ans, je n'ai cessé de m'intéresser à toutes les actions menées pour faire connaître, reconnaître les problématiques soulevées par la survenue d'un handicap pour un enfant et sa famille.

Le thème retenu pour le colloque «Handicap et libertés individuelles» m'a particulièrement plu, c'est un thème peu traité, loin des thèmes «médicaux», très vaste et les membres du comité de pilotage ont dû beaucoup réfléchir et discuter pour cerner le problème et trouver des intervenants adaptés. Nul doute que ce colloque sera passionnant.

Patrice LE ROUX

Vice Président de **SOS Discrimination**
Président de l'association **TMPP**
(**Ta Main Pour Parler**)



Dans ce monde, dans cette société où nous vivons toutes et tous, et dans laquelle les objectifs valorisés comme norme sont de plus en plus éloignés d'une reconnaissance de l'humain dans ses différences, ses difficultés d'adaptation, ses originalités, l'association **SOS Discrimination** vient dénoncer les injustices qui sont faites à chacun d'entre nous par rapport à ce qui nous distingue d'autrui. Sensibiliser nos semblables à l'accueil de nos dissemblances, de notre fragilité, c'est déjà prendre les moyens d'exercer et de défendre la liberté, l'égalité et la fraternité de chacun d'entre nous.

L'association **Tmpp** représente d'abord les personnes privées de parole. Elle est devenue le porte-voix de ces personnes inconnues du grand public et de leurs familles, à l'écoute de leurs désirs et de leurs sentiments. Un organe de communication, auprès des institutions notamment, pour celles et ceux qui n'auraient peut-être jamais rencontré un regard vraiment solidaire de la part de la communauté des humains qui se croient « normaux » parce qu'ils ont la parole.

Stéphane GUILLEMOT

Psychologue
Service d'aide aux aidants **ADAPEI 44**



Travailler auprès de personnes qui ont à faire avec un handicap (ce que je fais depuis 15 ans en tant que psychologue) interroge forcément le citoyen au-delà du clinicien.

En effet, les questions fondamentales que nous posent ces sujets ont l'extraordinaire mérite de bousculer nos évidences. Leur vulnérabilité, leurs contraintes, leur dépendance à la fois réelles et relatives viennent nous rappeler les nôtres. C'est pour certains insupportable, pour d'autres l'occasion d'enrichissement et d'ouverture (sur autrui, sur soi-même). En cela, ils ont une fonction révélatrice des impasses, des négligences, des illusions de la société dans laquelle nous vivons. Mais encore faut-il les entendre ces sujets différents et semblables, leur donner la parole...

C'est cet idéal à la fois professionnel, éthique, social et politique que traduit mon implication dans la mise en place de ce colloque « Libertés & handicaps ».

Tonja MILARET*

Le thème de ce colloque «Libertés et Handicaps», que nous avons choisi pour cette année avec le comité de pilotage, fait suite aux interrogations posées lors du colloque «Fratrie et Handicap» de 2009 et pose pour moi une question essentielle : est-on véritablement libre lorsque l'on est porteur d'un handicap ? Aujourd'hui encore, la tendance, même si cela commence à changer, est de considérer d'abord l'homme, la femme ou l'enfant handicapé sous l'angle de cet handicap et en second lieu, l'homme, la femme ou l'enfant avec ses volontés et désirs propres.

Qui n'a pas déjà vécu cette expérience singulière dans un magasin, ou dans la rue, où la personne ne s'adresse pas directement à vous mais à celui ou celle qui vous accompagne pour vous poser une question ? Certes cela traduit une gêne mais aussi une certaine négation de votre individualité. Même si le handicap physique, sensoriel ou mental peut nécessiter une aide, quelle qu'elle soit, il ne faut pas oublier que nous sommes face à des hommes, des femmes, des enfants d'abord, avec un handicap, c'est vrai, mais qui, il me semble, ne doit pas les définir.



Olivier RABALLAND*

Actif au sein de l'association **Grandir d'un Monde à l'Autre**, et avec l'expérience de la mise en place de notre premier colloque sur le thème de la fratrie et du handicap, j'avais particulièrement apprécié le travail effectué en amont avec les membres du comité de pilotage. Échanger autour de la thématique avec toutes nos différences (professionnelles, de parents, de personnes en situation de handicap...) représentait l'application concrète des objectifs de l'association : nos différences nous enrichissent ! Avec cette thématique de la liberté proposée par Patrice Le Roux, le projet devenait carrément passionnant.

Aborder la question de la liberté, c'est élargir le débat et parler de citoyenneté, de sexualité, de parentalité, d'identité... Ce thème de la liberté englobe les bases tout à fait concrètes de notre manière de vivre ensemble (ou pas). Et tout notre travail, depuis janvier 2010, au sein du comité de pilotage, a bien été d'arriver, sinon à cerner le sujet, du moins à en choisir des angles d'approche (ou d'attaque). Il est riche de nos points de vues, de nos différences, de nos ressemblances, de nos sensibilités, de nos partis pris et surtout de nos libres arbitres.



Estelle LABARTHE-MEYER*

Liberté et handicap ?

Pour moi qui suis valide, la question ne s'est tout d'abord jamais posée et c'est ce qui me la rendait intéressante !

Quand les membres du comité de pilotage m'ont proposé de les rejoindre pour participer à l'organisation du colloque, je me suis dit que la préparation de cet événement serait pour moi l'occasion de creuser la question à leur côté.

Liberté de se mouvoir, liberté de travailler, liberté de penser, liberté de choisir, liberté d'aimer... tout ce qui pour un valide va de soi, pour une personne en situation d'handicap devient un droit qu'il faut revendiquer, au nom justement de la liberté de faire valoir ce droit !!!

Pourquoi ? Parce que, par défaut, nous imaginons que ça ne la concerne pas, qu'elle n'en n'a sans doute ni l'envie, ni le besoin, et donc nous ne construisons pas les chemins pour que cela lui soit possible. Par carence, par défaut, par paresse intellectuelle, nous la privons de ces évidences là et donc de sa liberté.

Aujourd'hui nous savons rendre accessibles les choses, mais nous avons peur encore d'interroger le pourquoi il est essentiel de les rendre accessibles ?

Ce n'est donc pas le trottoir qu'il faut adapter en premier, mais la pensée !

L'accessibilité aujourd'hui est une coquille vide. Des bonnes intentions mais qui ne servent à rien, parce qu'elles sont étriquées et parce qu'on ne les articule pas avec une pensée authentique et globale de la personne en situation d'handicap dans la société.

C'est l'objet de ce colloque et c'est ce qui a fait son grand intérêt pour moi, dans sa préparation : penser d'abord la liberté pour réapprendre à construire autour du handicap et avec lui. Cet exercice, qui demande sans doute, de longues heures d'assouplissement mental (et moral ???) sera de toutes façons d'un grand intérêt pour tout le monde.



* Olivier Raballand est Président, Estelle Labarthe-Meyer, administratrice, et Tonja Milaret, salariée, de l'association

Grandir d'un Monde à l'Autre.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h Ouverture officielle

Mot d'introduction des partenaires institutionnels

9h30 Liberté & identité :

Handicap et méconnaissance du « sujet »

- Introduction au cadre général par Danielle Moysse, philosophe et auteur de l'ouvrage « Handicap, pour une révolution du regard ».
- Elisabeth Zucman, médecin et auteur de l'ouvrage « Auprès de la personne handicapée – une éthique partagée ».

10h45 Pause

10h45 Table ronde animée par la journaliste Estelle Labarthe-Meyer :

Parcours fléchés – parcours choisis ?

Composée des deux précédentes intervenantes et :

- Régina Ubanatu, auteur du livre « La petite fille qui dansait dans sa tête » – *Un parcours volontaire*.
- Paul Samanos, auteur de la BD « Fauteuils en état de siège » – *Quand l'humour s'invite dans nos relations sociales*.

> Débat avec la salle

12h15 Repas

14h Liberté, vulnérabilité & citoyenneté :

Du fragile au possible, l'individuel singulier et le collectif normé

14h20 Conditions d'exercice et restriction
Hervé Rihal, professeur de droit public à l'Université d'Angers – *Droits fondamentaux et Handicaps*.

15h Extrait du film d'entretien avec Michel Desjardins, anthropologue canadien, auteur du livre « Le jardin d'ombres » retraçant son expérience de vie au quotidien durant deux années avec des personnes déficientes mentales.

26
mars 2011



15h15 Du réel aux possibles

Denis Vaginay, psychologue et psychanalyste, auteur de l'ouvrage « Comprendre la sexualité de la personne déficiente mentale ».

15h40 Miguel Benasayag, philosophe, psychanalyste et auteur du livre « La Fragilité » – *De la vulnérabilité à l'autonomie*.

16h Table ronde animée par la journaliste Estelle Labarthe-Meyer :

Tous citoyens – Tous libres et égaux ?

Composée des trois précédents intervenants et :

- Samuel Landier, élu à la ville de Rezé;
- Jocelyne Vidard, élue à la ville de Saint-Herblain.

Cette table ronde viendra en écho aux trois principaux thèmes abordés :

- les droits fondamentaux,
- la personne dans ses relations intimes et sa vie sociale,
- une citoyenneté à part entière.

> Débat avec la salle

17h30 Conclusion et remerciements



Retrouvez tous les détails de la journée, les présentations détaillées des intervenants ainsi que les informations pratiques sur le site

www.colloque-libertes-handicaps.fr

Le colloque est présenté

dans le cadre du Festival Handiclap

Rendez-vous

sur l'Île de Nantes / Les Chantiers

à la suite du colloque, le 26 mars,

pour un spectacle sous le Chapiteau de Mme SUZIE dans le cadre du 24^{ème} Festival Handiclap, organisé par l'APAJH 44 (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique)

du 24 mars au 2 avril 2011,

sur le thème

«Surprenants Voyageurs».

Renseignements :

www.festival-handiclap.org



Soutien des élus au colloque

Ouverture officielle par :

- Monsieur **Charles Gautier**, Sénateur Maire de la ville de Saint-Herblain,
- un représentant de la Région,
- un représentant du Conseil Général,
- Madame **Liliane Plantive**, vice-présidente de Nantes Métropole en charge de l'action et des réalisations en faveur des personnes handicapées.

Des élus seront présents :

- Monsieur **Fabrice Roussel**, vice-président de Nantes Métropole en charge de la proximité, des relations avec les usagers et du dialogue citoyen,
- Madame **Joëlle Remoissenet**, élue à la Région des Pays de la Loire, et référente sur la lutte contre les discriminations,
- Madame **Leguen**, élue en charge du handicap à la ville d'Indre-et-Loire,
- des élus de la ville de St-Herblain : **Éliane Labbé**, adjointe (action sociale et aux politiques contractuelles), **Serge Plissonneau**, adjoint (quartier Bourg-prévention des risques/protection civile), **Bernard Gagnet**, adjoint (urbanisme-aménagement), **Farida Rebouh**, adjointe (Quartier Est - Lutte contre les discriminations), **Jocelyne Vidard**, conseillère municipale (programmation des grands équipements), **Marc Denis**, conseiller municipal (information et expression citoyenne/garantie des droits des citoyens en matière de technologies de l'information et de la communication), **Jean-Claude Dréano**, conseiller municipal.

Pour plus d'informations, consulter les plans en ligne, déterminer votre trajet à partir de votre domicile, rendez-vous sur le site :

www.colloque-libertes-handicaps.fr

Fiche d'inscription au colloque : vous la trouverez en page 14 de cette lettre.

Participer au colloque

Conditions tarifaires

Ce colloque est ouvert à tous, personnes directement concernées ou intéressées par le sujet, professionnels, étudiants...

Quatre tarifs (hors restauration) :

- Individuel : 20 €
- Professionnel : 80 €
- Forfait famille : 40 €
- Étudiant - bénéficiaire AAH - demandeur d'emploi - RSA : 10 € (sur justificatif)

Restauration :

- Repas : buffet froid avec dessert et café : 12 €
- Restauration rapide possible à l'extérieur du bâtiment.

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'interprètes en LSF (Langue des Signes Française). Merci de nous en faire la demande

Information importante : ce colloque ne peut rentrer dans le cadre de la formation professionnelle.

Venir au colloque

Vous arrivez en train en gare de Nantes :

- Sortie Nord
- Prendre tram ligne 1 Direction François Mitterrand
- Descendre à l'arrêt Mendes France/Bellevue
- Prendre le bus 81 direction gare maritime
- Descendre à l'arrêt Clos Siban

Salle de La Carrière, rue du Docteur Boubée

44800 Saint-Herblain - Tél. 02 28 25 25 01

Transport spécialisé

Les transports pour les personnes en situation de handicap seront assurés par la coopérative de transport TITI FLORIS.



Accessibilité

La salle de la Carrière de Saint-Herblain est accessible aux personnes à mobilité réduite. Concernant les personnes sourdes ou malentendantes merci de nous prévenir au moins 15 jours à l'avance pour que nous puissions prévoir le personnel pour la traduction en Langue des Signes Française.

Pour les personnes malvoyantes ou aveugles qui souhaitent venir sans accompagnateur, merci de nous prévenir également au moins 15 jours à l'avance. Des programmes en braille du colloque seront mis à disposition.

Un film pour le SESSAD du Bois Préau, de l'ADAPEI des Hauts de Seine

Courant 2010 Olivier Raballand, président de l'association Grandir d'un Monde à l'autre, et son collègue Rémy Viville, de TLM Production, ont réalisé ensemble un film de présentation du SESSAD du Bois Préau, à la demande de sa directrice Anne-Sophie CARLOS. Ils avaient déjà réalisé tous les deux le film « Mon frère, ma sœur et... le handicap », interrogeant la question de la fratrie et du handicap. C'est en découvrant ce film que Anne-Sophie Carlos a eu l'envie de leur faire appel, espérant qu'un outil vidéo de présentation du SESSAD permettrait de rassurer les parents et de présenter au mieux l'établissement et ce que les enfants y vivent.



Anne-Sophie Carlos

Le film est terminé depuis l'automne 2010 et sa diffusion auprès des parents et partenaires professionnels du SESSAD a commencé.

Retour, avec Anne-Sophie CARLOS, sur cette expérience et sur ce qu'elle attend du film maintenant qu'il est réalisé !

Grandir d'un Monde à l'Autre : Expliquez-nous exactement ce que vous attendiez de ce film et pourquoi vous pensiez utile de devoir vous doter d'un tel outil ?

Anne-Sophie CARLOS : Un SESSAD c'est un lieu où travaillent différents professionnels : orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, psychologue, médecins. Il est toujours difficile pour les parents de comprendre les spécificités de chacun et de comprendre exactement ce que font leur enfant avec chacun d'eux, et à quoi ça sert ! J'espérais qu'un film pourrait expliquer mieux que des mots, le contenu et l'enjeu des séances de travail avec les différents professionnels. Les parents sont le plus souvent dans une attente très forte d'apprentissages scolaires et ils ont, à contrario, l'impression que leur enfant passe son temps à jouer chez nous !

Il me semble que, par ces images, le film que Rémy et Olivier ont réalisé, explique très clairement les choses et peut permettre de bien comprendre. Enfin, il arrive aussi que les parents soient d'origine étrangère et ne maîtrisent pas bien le français. Dans ce

cas, nous espérons du film qu'il puisse nous aider à expliquer à ces parents ce qu'est le SESSAD, qui y travaille et ce que font leurs enfants.

L'enjeu pour nous, il faut bien le comprendre, c'est d'avoir un outil qui nous aide à gagner du temps dans le processus d'adhésion des parents à notre accompagnement. Quand les parents n'adhèrent pas à notre travail et restent méfiants, ça n'aide vraiment pas l'enfant à vivre pleinement cet accompagnement. Il nous faut toujours gagner du temps et surtout gagner la confiance des parents.

Grandir : Vous disposez de ce film depuis plusieurs mois maintenant. Dans quelles conditions l'avez-vous montré ?

Anne-Sophie Carlos : Notre envie est que ce film soit vu par les parents en priorité. Nous le montrons donc, soit lors du rendez-vous avec la famille au moment de l'admission de l'enfant, soit lors de la rencontre annuelle entre parents et professionnels. Dans ce cas, parmi les temps proposés de la journée, nous proposons de regarder ensemble le film.

Il nous arrive aussi maintenant de le montrer lors des réunions de travail avec les enseignants des écoles où sont scolarisés les enfants que nous accompagnons. Nous nous sommes aperçus que ce film était très salutaire aussi pour notre partenariat avec les enseignants.

Même si nous travaillons au quotidien avec eux, souvent ils nous avouent avoir encore appris, après l'avoir vu, des choses sur notre travail. Le film permet de bien repositionner et conforter les professionnels et les enseignants à leur place, car il peut y avoir parfois des sentiments d'incompréhension voire de rivalité entre les uns et les autres. Par exemple, il peut arriver qu'un enseignant ne comprenne pas ce que fait l'éducateur spécialisé avec l'enfant et, par conséquent, se sente mis un peu en rivalité ou en concurrence avec lui.

Ce film, a déjà permis d'atténuer ces sentiments.

Grandir : Et quels effets avez-vous observé chez les parents ?

Anne-Sophie Carlos : En ce qui concerne les parents il y a vraiment deux situations types. Selon les cas, le handicap de l'enfant a été diagnostiqué tôt et l'accompagnement a pu se mettre en place correctement.

Dans ce cas, souvent les parents comprennent bien, ils sont habitués au dialogue avec les professionnels et le film leur apporte un éclairage positif sur la vie de leur enfant au sein du SESSAD. Souvent, ils sont très satisfaits d'avoir pu visionner ce film.

Mais il existe aussi, bien sûr, des situations plus difficiles.

Quand le diagnostic n'est pas très clair, quand le handicap n'est pas clairement repéré, le parcours de l'enfant et de ses parents est plus chaotique et le processus d'acceptation du handicap par les parents, est plus difficile. Alors dans ce cas, le film (mais plus globalement l'entrée au SESSAD) est douloureux. L'entrée au SESSAD, vient marquer la présence du handicap dans le parcours de l'enfant et le film rend visible, en voyant à l'image les autres enfants, un handicap que les parents essayaient encore de se cacher ou de refouler.

Montrer le film à ces parents reste un moment délicat, qu'il faut absolument accompagner.

Grandir : Le film a-t-il été difficile à tourner ?

Anne-Sophie Carlos : Certains enfants n'ont pas voulu être filmés, souvent, les adolescents (nous accueillons globalement des enfants âgés de 6 à 16 ans). Qu'il s'agisse de la volonté des jeunes ou de leurs parents, évidemment nous avons toujours respecté leur vœux et n'avons forcé personne.

Pour les professionnels, ce n'était pas tellement le fait d'être filmé qui était difficile, mais plutôt la contrainte de devoir intégrer les différents rendez-vous avec Olivier et Rémy, dans des semaines qui sont déjà des courses contre la montre en permanence !

Ce film a nécessité beaucoup de préparation au sein de l'équipe, car nous souhaitons choisir ensemble les types de séances et de travail à montrer de façon à ce qu'elles soient les plus parlantes et les plus emblématiques du travail des différents professionnels. Ensuite, comme nos professionnels travaillent directement dans les écoles des enfants (16 établissements du département des Hauts de Seine), il a fallu caler des rendez-vous un peu acrobatiques dans différents lieux du département et les journées de tournage ont été très denses.

Mais à part cette gestion-là, le film n'a pas été si difficile que cela à réaliser !

Propos recueillis par Estelle Labarthe-Meyer.

ÉDITIONS D'UN MONDE À L'AUTRE

Parution de notre nouveau catalogue

Notre nouveau catalogue vient de paraître. Il répertorie les quatorze titres édités par les Editions d'un Monde à l'Autre et les deux titres que nous diffusons.

Il est téléchargeable sur
www.mondealautre.fr (rubrique Editions)

Éditions d'un Monde à l'Autre



UN éditeur
militant

catalogue

Les Éditions d'un Monde à l'Autre ont été créées en 2005 pour faire connaître des auteurs écrivant sur la différence en général et le handicap en particulier.

Nos choix éditoriaux sont guidés par notre souhait de faire réfléchir les lecteurs sur les notions de différence, de norme, de regard porté sur l'Autre et plus globalement de « vivre ensemble ».

Les Éditions d'un Monde à l'Autre font partie de l'association Grandir d'un Monde à l'Autre.

www.mondealautre.fr



Me voici nouvelle salariée au sein de l'association Grandir d'un Monde à l'Autre.



Comment ai-je connu l'association ?

J'achevais mes études par un stage à la médiathèque Jacques Demy à Nantes dans le cadre d'un DUT Métiers du Livre en 2005. L'ouverture de la médiathèque Floresca Guépin se profilait à l'horizon et elle se destinait à accueillir des usagers ayant des handicaps moteurs ou sensoriels. Une mission, via une enquête, m'était confiée afin de connaître les demandes en terme d'aménagement et de service de ces usagers afin de les accueillir au mieux. Pour cela, j'effectuais différentes recherches et je suis tombée sur un article parlant d'Olivier Raballand qui présentait son livre « Grandir dans un Monde différent » aux éditions d'un Monde à l'Autre.

Mon diplôme en poche, avant de m'engager dans le monde des bibliothèques, je désirais, avant tout, connaître un peu mieux « La chaîne du livre » dont l'édition est l'un des rouages. Après quelques recherches, les éditions d'un Monde à l'Autre s'imposèrent, à nouveau, nouvellement créées dans la région nantaise. Je tentai ma chance en tant que stagiaire, qui sait ?

Finalement, je fis mon entrée par le biais du comité de lecture en tant que bénévole et, au fil du temps, participai au gré des projets au développement de l'association devenue « Grandir d'un

Monde à l'Autre » car, en parallèle des éditions, s'étaient ajoutés un pôle d'actions culturelles et un pôle évènementiel.

Un rêve de librairie plus tard et chargée de mission pour le colloque « Fratrie et Handicap » de 2009, me voilà depuis le 1^{er} février recrutée, et ravie de l'être, avec cette fois-ci la mission suivante : développer le troisième pôle événements, sensibilisation et information.

Tonja Milaret

Enregistrez la date !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association Grandir d'un Monde à l'Autre

Elle aura lieu

le **jeudi 12 mai 2011** à 20 h
salle Jean Jaurès,
40 rue Jean Jaurès (Rezé).

Elle sera suivie d'une **projection/débat**
sur le thème :

« Parentalité et handicap : quelle perception ont les parents de leur enfant en situation de handicap tout au long de leur vie ? »



Projet École Doisneau : la première étape vient de s'achever.

Démarré en octobre 2010, ce projet concerne 6 classes de cycle 2 de l'école **élémentaire Doisneau à La Chapelle sur Erdre**. 3 classes de CP, 2 classes de CE1 et la CLIS, soit 117 élèves et 7 enseignants, se sont engagés dans ce vaste et ambitieux projet de création d'un livre.

Un projet original construit en deux temps : des ateliers illustration à partir de deux albums jeunesse abordant le handicap puis des ateliers écriture à partir des illustrations réalisées (voir lettres d'information n° 14 et 15).

La première phase est terminée et a révélé les talents artistiques des enfants des classes de CP et de la CLIS.



*Marie-Cécile
Distinguin-Rabot*

Accompagnés des illustratrices **Aude Maurel** (www.aude-maurel-illus.fr) et **Marie-Cécile Distinguin-Rabot** (www.mariececiledistinguin.com), les élèves ont réalisé des planches d'illustration à partir des textes de deux albums jeunesse abordant le handicap.

Les techniques découvertes sont à la fois proches et différentes : collage, peinture avec Marie-Cécile ; découpage de matériaux divers (tissus, cartons, papiers colorés) et peinture avec Aude.

Le résultat est époustouflant. 20 double-pages A4 ont ainsi été créées qui intégreront un livre de 40 pages publié en juin par les Éditions d'un Monde à l'Autre. Certaines illustrations sont en ligne dans la galerie photo de notre site :

www.mondealautre.fr

La deuxième étape a démarré le 27 janvier avec l'intervention dans deux classes de CE1 et la CLIS de **Fabienne Thomas**, auteure/biographe (crayonlibre.canalblog.com). C'est elle qui accompagne les élèves dans l'écriture des deux his-



Aude Maurel

toires qu'ils vont inventer à partir des illustrations. Ils ont découvert celles-ci et leur imagination est allé bon train. Avec toutes leurs idées ils vont devoir se mettre d'accord sur les personnages (qui ? quelles caractéristiques ?), les événements et actions de l'histoire, la fin et trouver un titre. Un travail assez difficile finalement mais permettant aux enfants d'exprimer un point de vue, libérant l'imaginaire, d'expérimenter le débat et d'apprendre à faire des choix.

En parallèle à ces ateliers, la classe reporter a commencé ses reportages : tournage de petits films permettant de découvrir les étapes du travail d'illustration, entretiens avec les illustratrices, la coordinatrice du projet. C'est avec la journaliste, **Estelle Labarthe**, qu'ils se sont lancés dans cette expérience particulière. Prochainement, le graphiste **Guillaume Gombert** les



rencontrera à son tour pour leur apprendre les rudiments de la mise en page d'articles écrits.

La troisième étape comportera deux temps : la réalisation du livre et la création d'une exposition. Pour le livre, Guillaume Gombert revient sur scène. Il sera chargé de mettre en page les textes et les illustrations des deux histoires. La parution du livre est prévue pour juin (avec une soirée de remise).

L'exposition aura pour objectif de partager avec tous les élèves de l'école, les familles, les partenaires, les étapes de ce projet.

Pour en savoir plus : lire les lettres d'information spéciales sur www.mondealautre.fr (rubrique Actions culturelles) et visiter la page spéciale créée par l'école Doisneau :

http://ecoleroberthoisneau.free.fr/Projet_album_cycle2.htm



Fabienne Thomas

Élisabeth Chabot

Illustrations réalisées dans le cadre de l'action culturelle à l'école Doisneau et quelques impressions des enfants sur les séances

« J'ai aimé quand on collait les petites herbes. J'ai pas aimé quand le personnage casse la terre entière. » **Elora (CP)**



« J'ai aimé l'illustration d'Alice sur la route. J'ai aimé changer de classe pour être avec d'autres enfants. » **Anaïs (CLIS)**



« Ce que j'ai aimé, c'était faire les fonds avec la peinture. J'ai pas aimé découper. L'histoire elle est super ! » **Judith (CP)**

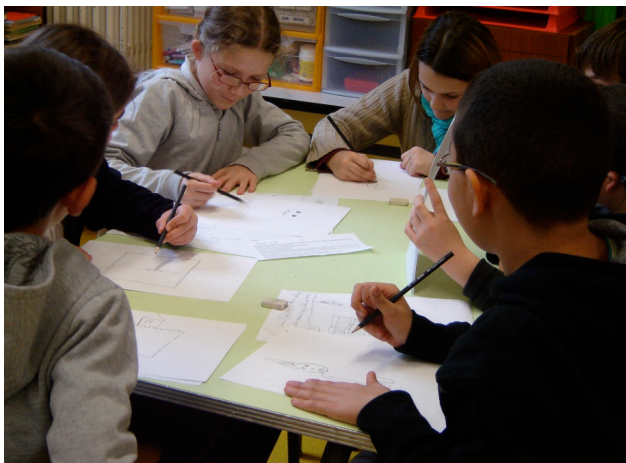


« Ce que j'ai aimé c'était de dessiner. Je croyais que c'était moche. Et c'est bien. On a fait tous ensemble. C'était pas facile de coller, de s'arranger avec mes deux partenaires. On avait tous les mêmes idées. » **Valentine (CLIS)**



Projet École Plancher : découverte du conte et des illustrations.

Depuis novembre 2010, les élèves de la classe de CE2/CM1 et ceux des deux CLIS de l'école Plancher à Rezé travaillent à la création d'un livre de contes. Quarante élèves et quatre enseignantes embarqués dans le monde féérique des contes qui parlent toujours des différences.



La première phase du projet est terminée : les élèves ont étudié six contes classiques avec leur maîtresse, Annie : Le petit poucet, le Chat botté, Blanche-Neige, Cendrillon, Hansel et Gretel, Les trois petits cochons. Ensuite, ils ont choisi les éléments qu'ils souhaitent détourner : le petit poucet adore lire, le chat botté vit une vie tranquille au château de Carabas mais un souriceau ne cesse de l'importuner, Cendrillon est devenue

Mona qui rêve d'aller à une fête mais se voit obligée d'enlever une tache rebelle sur un tapis, Blanche-Neige est incarnée par Nouma une toute petite fille dont la taille hors norme suscite bien des moqueries, Hansel et Gretel sont pris au piège dans un magasin de confiserie et obligés de manger plein de bonbons qui les conduiront chez le dentiste et



Colette Barbelivien

enfin, les trois petits cochons sont très méchants et le loup aimerait pourtant qu'ils soient ses amis.

La richesse des idées ouvre des perspectives incroyables pour ce livre de conte. Et la conteuse **Colette Barbelivien** ne s'y est pas trompée.



Avec son talent de conteuse en langue française signée (intégrant quelques signes de la Langue des Signes Française) elle a raconté aux élèves, le 25 janvier dernier, un conte élaboré à partir de ces écrits. Presque tous les éléments détournés étaient présents et les enfants en ont été très fiers.

Depuis le 4 février, Colette anime les ateliers d'écriture destinés à peaufiner l'histoire. De son côté, **Marie-Cécile Distinguin-Rabot** encadrera les ateliers illustrations. Par groupe, les élèves vont découvrir le métier d'illustrateur et se lancer dans le travail créatif des illustrations du conte.

Élisabeth Chabot

D'autres actions culturelles en préparation

Nous interviendrons également à l'école **Sainte-Thérèse de Saint-Hilaire-de-Chaléons** auprès de 34 élèves de CM1/CM2. Au programme, une projection/débat autour du film **Mon petit frère de la lune** de Frédéric Philibert et des jeux d'écriture.

Le **collège Notre-Dame du Loroux-Bottereau** nous recevra également en avril pour le lancement d'un partenariat plus long. En effet, nous travaillerons, durant l'année scolaire 2011/2012 avec les élèves de l'ULIS (ex-UPI) et des élèves de 6^{ème} ou 5^{ème} sur un projet de création d'un livre (de conte, encore une fois !).

En avril prochain, l'illustratrice Marie-Cécile Distinguin-Rabot animera un atelier d'illustration pour les élèves de l'ULIS et pour des 6^{èmes} afin de les sensibiliser au travail d'illustration.

Sensibiliser les lycéens au handicap et aux risques sur la route

En mars et avril 2011, l'association Grandir d'un Monde à l'Autre interviendra dans trois lycées pour sensibiliser des lycéens de Seconde et de Première au handicap et à la question de la responsabilité sur la route.

Le projet s'appuie sur un livre édité par notre pôle édition en 2009. **Sortie de route** d'**Ahmed Kalouaz** aborde le thème du handicap moteur en lien avec un accident de la route. L'auteur donne la parole à un adolescent de 15 ans qui s'est fait fauché par une voiture.



Le texte, écrit à la première personne, est direct. Les sentiments de colère, d'injustice, de souffrance mais aussi l'espoir que le personnage garde en lui, malgré l'épreuve qu'il traverse, sont exprimés avec force.

Les trois lycées concernés sont le lycée Appert à Orvault, le lycée La Herdrie à Basse Goulaine et le lycée Alcide d'Orbigny à Bouaye.

Nos actions culturelles vous intéressent

Vous souhaiteriez monter un projet dans votre établissement. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Vous pouvez aussi télécharger la plaquette «Actions culturelles» sur notre site :

www.mondealautre.fr

(rubrique « Actions culturelles / Quels projets ? »)



Dans chaque établissement, trois intervenants proposeront durant deux heures d'aborder les thèmes des différences, du handicap, de la responsabilité sur la route, du regard porté sur l'autre différent.

Les séances sont construites autour de lecture d'extraits du roman par les jeunes eux-mêmes et par une comédienne, de jeux d'écriture permettant à chacun d'exprimer ses représentations du handicap mais aussi de découvrir l'aspect ludique de l'écriture ; enfin, un débat, amorcé par les productions des élèves, permettra d'approfondir les thèmes du livre.

Rencontre avec Ahmed Kalouaz



Dans le cadre de l'action menée dans les lycées autour de *Sortie de route*, l'auteur du roman rencontrera les lycéens les **18 et 19 avril 2011**. Ahmed

Kalouaz présentera son métier d'écrivain, sa façon de travailler et parlera bien sûr de ses livres et particulièrement de *Sortie de route*.

Agenda

- **Mardi 15 mars 2011 à 20h**

Projection/débat organisée par l'association Avenir Dysphasie 44, sur le thème : de l'annonce du handicap à son acceptation.

Maison de quartier de Doulon (Nantes)

- **Du 18 au 21 mars 2011**

Salon du livre de Paris. Les Editions d'un Monde à l'Autre sur le stand des Pays de la Loire.

Parc des expositions – Paris 15^{ème} - Entrée payante

www.salondulivreparis.com

- **Samedi 26 mars 2011 de 9h à 17h30**

Colloque Libertés et handicaps.

www.colloque-libertes-handicaps.fr

Informations : 09 50 23 79 68

Saint-Herblain – Salle de la Carrière

- **Du 8 au 10 avril 2011 de 10h à 19h**

Printemps du livre de Montaigne

Stand des Editions d'un Monde à l'Autre

www.terresdemontaigne.fr

- **Lundi 18 et mardi 19 avril 2011**

Ahmed Kalouaz à Nantes

- **Jeudi 12 mai 2011 à 20 h**

Assemblée générale de l'association Grandir d'un Monde à l'Autre

Salle Jean Jaurès, (rez-de-chaussée) - 40 rue Jean Jaurès (Rezé).

- **28 et 29 mai 2011**

Mai livres – manifestation autour du livre organisée par la Communauté de communes des Herbiers (85).

Vendrennes (85) de 15h à 19h - Accès gratuit



**Grandir
d'un Monde
à l'Autre**

Zoom sur...

L'école ensemble

Le site «L'école ensemble» est réalisé par l'UNAPEI (fédération d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles) pour offrir des informations à tous ceux qui s'intéressent à la scolarisation des enfants en situation de handicap mental.

Il est conçu comme une boîte à outils et s'adresse particulièrement aux enseignants car il comporte de nombreuses ressources pédagogiques et animations ludiques.

Des fiches pédagogiques, des vidéos, des fiches médias, des témoignages et interviews permettent d'amener les enfants à s'interroger sur l'insertion sociale des personnes atteintes de handicap mental, en commençant par leur accueil à l'école.

Le site comporte aussi une rubrique expliquant ce qu'est le handicap mental et présentant la trisomie 21, l'autisme et les handicaps rares.

Une partie est consacrée à la scolarisation (législation, structures d'accueil, filières de formation).

www.lecole-ensemble.org

> **Retrouvez cette lettre et les précédentes sur le site de Grandir d'un Monde à l'Autre**

www.mondealautre.fr

Regards d'un Monde à l'Autre, publication trimestrielle. Ce numéro a été rédigé par Élisabeth Chabot, Estelle Labarthe-Meyer, Tonja Milaret et Olivier Raballand, mis en page par Marie-Odile Houssais.

Maquette Association Grandir d'un Monde à l'Autre

**Association Grandir d'un Monde à l'Autre
Éditions d'un Monde à l'Autre**

www.mondealautre.fr
contact@mondealautre.fr

Colloque Libertés et Handicaps – 26 mars 2011

de 9h à 17h30 - Salle de la Carrière à Saint-Herblain

FICHE D'INSCRIPTION

(dans la limite des places disponibles)

NOM :

PRÉNOM :

STRUCTURE :

Adresse postale :

Mél :

Fax :

STATUT (*personne en situation de handicap, parent, professionnel...*) :

Montant de l'inscription :

Individuel : 20 €

Forfait famille (parents et enfants) : 40 €

Professionnel : 80 €

N.B. : Remplir une fiche par participant mais ne remplir le tarif que sur un exemplaire

Étudiant, bénéficiaire AAH,
demandeur d'emploi, RSA
(joindre copie d'un justificatif) : 10 €

Repas (buffet froid avec café/thé et dessert) : 12 €

TOTAL : euros

À régler par chèque libellé à l'ordre de : ASSOCIATION GRANDIR D'UN MONDE À L'AUTRE

Je souhaite une attestation de présence

Fiche d'inscription et règlement à retourner à :
Association Grandir d'un Monde à l'Autre
39 rue de la Commune
44400 Rezé
Tél. 09 50 23 79 68

Informations pratiques :

- Accueil café/thé à partir de 8h15
- Repas rapide possible à l'extérieur sur le parking du site
- Salle accessible aux personnes à mobilité réduite
- Interprète en LSF sur demande
- adresse : **salle de la Carrière** : rue du Docteur Boubée - 44800 Saint-Herblain

Rappel : ce colloque ne peut entrer dans le cadre de la formation continue

www.colloque-libertes-handicaps.fr

